

Objektyp: **Issue**

Zeitschrift: **Éducateur et bulletin corporatif : organe hebdomadaire de la Société Pédagogique de la Suisse Romande**

Band (Jahr): **44 (1908)**

Heft 14

PDF erstellt am: **12.07.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

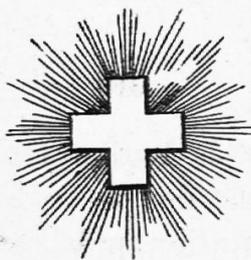
Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

<http://www.e-periodica.ch>

XLIV^{me} ANNÉE

N^o 14



LAUSANNE

4 avril 1908.

L'ÉDUCATEUR

(L'Éducateur et l'École réunis.)

Eprouvez toutes choses et retenez
ce qui est bon.

SOMMAIRE : *Intérêts de la société.* — *L'enseignement par les choses et l'enseignement par les mots.* — *Chronique scolaire : 23^{me} cours normal de travaux manuels. Vaud. Berne. Revue de la Suisse allemande.* — *Variété.*
PARTIE PRATIQUE : *Leçons de choses.* — *La perce-neige.* — *Grammaire et analyse.* — *Dictée et composition.* — *Economie domestique : Les raccommodages.*

INTÉRÊTS DE LA SOCIÉTÉ

Le 22 mars écoulé, le Bureau de la Société pédagogique de la Suisse romande s'est réuni à Neuchâtel sous la présidence de M. Camille Frossard, pour s'occuper de donner une solution à différentes questions pendantes. M. Rosier, chef du Département de l'instruction publique du canton de Genève, et M. Léon Latour, inspecteur d'écoles à Corcelles, assistaient à la séance. M. Gylam, inspecteur d'écoles à Corgémont, se fait excuser.

Le Bureau prend connaissance des démarches faites par son président auprès des autorités des cantons intéressés à l'organisation du cours de vacances, qui était prévu pour 1908. Pour des motifs spéciaux et à cause de certaines circonstances actuelles particulièrement défavorables, tout espoir de voir cette excellente institution fonctionner pendant l'année courante doit être abandonné. Au vu des réponses négatives parvenues à la direction de la Romande, il est même à craindre que le système actuel, inauguré à Neuchâtel, à Lausanne et à Genève avec tant de succès, ne puisse plus être appliqué à l'avenir.

En présence des difficultés toujours plus sérieuses qui s'opposent au bon fonctionnement des cours de vacances, et pour ne pas laisser tomber une institution précieuse, éminemment utile, le Bureau recherche longuement les moyens de la sauvegarder. D'excellents conseils lui sont fournis à ce sujet par MM. Rosier, Latour et Guex, et nous espérons pouvoir renseigner très prochainement les abonnés de l'*Educateur* sur les résultats des démarches et des efforts qui seront tentés dans différentes directions, en vue d'assurer une existence solide et durable à l'institution des cours dont il s'agit.

Statuant sur une demande qui lui était présentée par un libraire-éditeur de la Suisse romande, auquel la *Société pédagogique* aurait dû venir en aide pour lui faciliter l'écoulement d'un ouvrage dont il reste en stock un assez grand nombre d'exemplaires, le Bureau, après une longue discussion, et au vu des graves conséquences qui pourraient résulter d'un acquiescement tacite donné à cette affaire, refuse son consentement et passe à l'ordre du jour.

Différentes questions de ménage intérieur sont ensuite liquidées et la séance est levée. V.

L'ENSEIGNEMENT PAR LES CHOSES ET L'ENSEIGNEMENT PAR LES MOTS

Avec la Renaissance commence l'éducation nouvelle, née du retour à l'observation et à la nature. C'est au contact de la nature que l'homme s'instruit et non dans les livres. Tous les penseurs du XVI^me siècle s'élèvent avec vigueur contre la grossièreté de l'enseignement traditionnel et l'inintelligence des méthodes. En France, Rabelais, Montaigne, Ramus, Charron font chorus à Erasme et à Luther. On sait avec quelle verve et quelle largeur d'esprit, Maître François Rabelais critique le vieux système d'éducation en mettant en regard de la tradition absurde la méthode que Pantagruel adopte pour faire de son fils Gargantua un être robuste, intelligent et moral. Ce chapitre du curé de Meudon est bien connu. Ponocrate, le nouveau précepteur donné à Eudémon, prend la contre-partie de l'usage. Il commence par nettoyer le cerveau de son élève en lui administrant une dose d'ellébore et lui

fait ainsi oublier tout ce qu'il a appris. Après quoi on reprend les leçons, tout à nouveau, mais en mêlant intimément l'enseignement à la vie quotidienne, aux choses en fin de compte, qui prennent la place des abstractions. Rabelais est ainsi le premier en date parmi les pédagogues qui entendent mettre l'enfant à l'école de l'observation. Il rejette la méthode déductive du syllogisme pour avoir recours à l'induction, qui part des faits et s'élève aux généralisations. Il inaugure en quelque sorte la leçon de choses et celle de géographie locale, en théorie à tout le moins.

Dans ses *Aristotelicæ animadversiones*, Ramus représente Aristote comme un sophiste, un imposteur, ses disciples comme des barbares et leurs disputes comme de ridicules bavardages. Et il écrivait « pour détruire ces repaires de sophistes, c'est une mort intrépide qu'il faut savoir accepter au besoin ». On sait comment la Saint-Barthélemy, où il trouva cette mort dont il parlait, lui ferma la bouche, tout en laissant subsister les repaires. Un peu plus tard, un autre écrivain d'esprit plus souple, *Montaigne*, reprend la critique et montre tout le néant de la philosophie de l'époque. Pour les écoles de son temps et l'enseignement par les livres, Montaigne éprouve un sentiment d'horreur. Le grand moyen d'instruction, pour l'auteur des *Essais*, c'est l'expérience et non la science « livresque » (le mot est de lui et il s'est maintenu jusqu'à nos jours), c'est l'observation des choses et le commerce des hommes. *Les choses doivent précéder les mots*. Les idées concrètes nous servent à concevoir les abstractions, les généralisations. « Pour apprendre à bien juger et à bien parler, tout ce qui se présente à nos yeux sert de livre suffisant... Que notre disciple soit bien pourvu de choses, les paroles ne suivront que trop... Le monde n'est que babil et ne vis jamais homme qui ne dit plus tôt plus que moins qu'il ne doibt. » Il réclame un précepteur qui fasse « goûter les choses » à son élève, « qui ne lui demande pas seulement compte des mots de sa leçon, mais du sens et de la substance ». Toutes les observations de Montaigne sur cette partie de l'éducation sont d'une pénétrante justesse.

Montaigne est un délicat psychologue. Comment ne pas reconnaître dans la citation suivante l'homme qui savait déjà quel rôle

important joue la mémoire motrice d'articulation dans l'acquisition du langage: « *Avant d'envoyer une parole aux oreilles étrangères, écrit-il, il faut que je me la parle à moi-même. Il faut la faire sonner en dedans de mes oreilles ?* »

L'enseignement par les mots, qui ne s'arrête qu'à la forme et non aux idées, reprend bien un moment le dessus dans les classes des *Jésuites*, mais, de nouveau battue en brèche par les *Jansénistes*, « qui ne veulent pas se laisser éblouir par un vain éclat de mots vides de sens », l'idée de l'enseignement rationnel, par les réalités sensibles, poursuit sa marche en avant avec les philosophes du XVII^{me} siècle. La pédagogie médiévale est condamnée par Milton, « qui ne veut plus philosopher sur les mots et les pensées sans examiner les choses en elles-mêmes, par François Bacon et par René Descartes.

Bacon, entre autres, porte un coup mortel « aux philosophes sombres et chancelants de la scolastique ». Dans sa *Restauration des sciences*, il inaugure une nouvelle méthode scientifique, la méthode expérimentale.

La nature ne doit pas être étudiée dans les livres, mais sur le vif, par l'observation et l'expérience, seules capables de conduire à la vraie connaissance.

Descartes, de son côté, montre que l'expérience n'est pas en elle-même une méthode, qu'elle a besoin d'être interprétée et que c'est précisément la méthode qui nous y aide.

Fénelon, le doux archevêque de Cambrai, célèbre, mais à tort, surtout comme éducateur des filles, a formulé quelques bons préceptes qui mettent en lumière la puissance de l'enseignement par les réalités. « Apprendre une langue, dit Fénelon, ce n'est pas seulement mettre dans sa mémoire un grand nombre de mots. » Il veut suivre et aider la nature, profiter de la curiosité des enfants pour leur donner des leçons de choses. Un moulin, des moissonneurs, une boutique de marchand ou d'artisan servent à leur dire ce que c'est que le pain, l'agriculture, l'industrie, etc.

Mais tous ces pédagogues et philosophes français et anglais restent encore beaucoup trop dans le domaine des généralités. Un éducateur slave, *Jean Amos Comenius*, joint la pratique à la

théorie et met bien en évidence cet antagonisme entre les idées et leur expression, entre les choses et les mots. Il est réellement le premier apôtre de l'intuition et de l'intuition sensorielle complète. Le fond, le matériel des mots, doit précéder la grammaire, qui n'est que la forme. « A l'esprit qui pense » (idée significative de la psychologie expérimentale), à la langue qui parle, il faut ajouter « la main qui produit ». Cette langue qui parle et cette main qui produit ne sont-elles pas, la première, l'*image motrice d'articulation* et la seconde, l'*image motrice graphique* de la pédagogie scientifique actuelle ? Il s'agit de confier à la mémoire « les choses qui sont le corps et non les mots qui ne sont que l'habit » Comenius entrevoit les lois de l'association des idées quand il recommande, pour assurer la ténacité et la fidélité du souvenir de ne donner que des idées claires et peu nombreuses, de les répéter souvent afin qu'elles se conservent et de les enchaîner logiquement afin qu'elles s'associent et se reproduisent aisément. La *Préface* tout entière de l'*Orbis pictus*, premier livre de leçons de choses, est un vrai manifeste de la pédagogie nouvelle : « Pourquoi à la place des livres morts, n'ouvririons-nous pas le livre vivant de la nature ?... Instruire la jeunesse ce n'est pas lui inculquer un amas de mots, de phrases, de sentences, d'opinions recueillies dans les auteurs, c'est lui ouvrir l'entendement par les choses »...

Dans ses *Pensées*, Locke recommande aussi, pour apprendre les langues étrangères, une méthode identique à celle de Comenius. Avant tout, il veut qu'on étudie la langue maternelle, mais toutes les autres, y compris le latin, doivent s'apprendre comme on a appris la première en entendant parler et en parlant soi-même. Par la grammaire seule, on ne saurait apprendre aucune langue.

Nous arrivons ainsi au plus célèbre des novateurs théoriciens du XVIII^{me} siècle, à Rousseau et à son *Emile*. Là, il n'y a plus d'équivoque possible et les derniers remparts de la méthode scolastique tombent — répétons bien qu'il s'agit ici de théorie —, quand le philosophe de Genève s'écrie : Des choses, des choses. « Nous donnons trop de pouvoir aux mots... Je ne redirai jamais assez qu'avec notre éducation babillarde, nous ne faisons que des babillards ». Les disciples et les continuateurs de Rousseau, Base-

dow et les Philanthropes font pénétrer ces idées de la théorie dans la pratique. A Dessau, Basedow, par son *Livre élémentaire*, place la connaissance des choses avant celle des mots : voir et toucher ; c'est par là que doit commencer toute instruction.

Mais il s'en faut que la pratique de l'enseignement ait progressé du même pas que les doctrines. A vrai dire, jusqu'à Pestalozzi et la Révolution française, la tradition scolastique n'a guère cessé de dominer dans les écoles, alors que les pédagogues et philosophes de l'éducation critiquaient ou fulminaient à vide. Les méthodes ressentaient à peine le contre-coup des théories hardies des novateurs. L'ancienne pédagogie continuait à inculquer aux jeunes esprits des doctrines dogmatiques, à leur inspirer l'admiration des mots et le dédain des faits, à s'encombrer jusqu'à l'excès des langues mortes, à errer avec la vieille scolastique.

Tous les écrivains de la Révolution française, à commencer par ceux que l'on a appelé les Parlementaires, réclament à grands cris la réforme des méthodes. La Chalotais déjà veut remonter à la nature et commencer par l'observation des objets sensibles pour s'élever ensuite aux vérités intellectuelles : « Je ne veux rien apprendre à l'enfant que des faits dont les yeux déposent, à sept ans, comme à trente ». Condillac, précepteur de princes, veut qu'on s'occupe moins des mots, qu'on exerce l'enfant à penser, à observer, à voir juste ; qu'avec lui on récapitule en abrégé l'histoire générale de l'évolution intellectuelle ; qu'on prenne les sociétés à l'origine et qu'on suive les progrès, si lentement accomplis, des arts et des connaissances. Helvétius, d'Holbach, Diderot, tous critiquent l'éducation routinière qui encombre la mémoire des subtilités d'Aristote et où l'on s'habitue à ergoter.

Enfin Pestalozzi vint. Il est le grand pionnier de l'école nouvelle. A Neuhof, à Stans, à Berthoud, à Munchenbuchsee, à Yverdon, il inaugure une série d'expériences pédagogiques et fait réellement pénétrer dans la pratique de l'enseignement les théories de Comenius, de Locke et de Rousseau. Dire dans quelle mesure il y réussit serait passer ici en revue les points essentiels du système pestalozzien.

Pour Pestalozzi, la méthode naturelle du développement de

l'intelligence consiste à remonter aux premières origines de nos connaissances, aux impressions produites sur nos sens par les objets extérieurs, à l'enseignement non seulement par l'aspect, mais *par tous les sens*, par les choses sensibles en un mot. « Plus nous employons d'organes des sens à rechercher la nature ou les qualités d'un objet, plus la connaissance que nous avons de cet objet est exacte ». L'esprit s'élève des intuitions sensibles aux conceptions claires. Qui ne reconnaît ici comme un lointain écho des données actuelles de la psychologie expérimentale, telle que nous les esquissions au début de ces articles ? Mettons l'enfant en face des choses. « Ne le jetez pas dans le labyrinthe des mots, avant d'avoir formé son esprit par la connaissance des réalités ».

Les disciples de Pestalozzi, Herbart, le père Girard, Fröbel, qui dans son système accorde une si large place à la culture du sens musculaire, ont tous prêché le même évangile, pour reprendre le mot de Michelet. Plus près de nous, Herbert Spencer, Alexandre Bain ne tiennent pas d'autre langage. Il en est de même de tous les modernes, Buisson, Marion, Compayré, Mesdames Pape-Carpentier, Kergomard, pour n'en citer que quelques-uns en France.

Avec les physiologistes expérimentateurs — et ici nous revenons au point d'où nous sommes partis — le problème a été enfin précisé et la question placée sur son véritable terrain : celui de l'observation exacte, à forme scientifique, soit dans les laboratoires, soit dans les classes. Les psychologues de l'enfance, les expérimentateurs, les paidologues s'y emploient journellement. Ces noms sont connus : Preyer, Bernard Pérez, James Sully, Baldwin, Mosso, Wundt, Fechner, Ebbinghaus, Kräpelin, Henry, Binet, Claparède, etc., etc. Ils ont montré à l'évidence que seule *l'expérience* est susceptible de fournir la solution aux diverses questions relatives à l'enseignement par les choses et à l'enseignement par les mots. On n'y parvient pas par des discussions théoriques et en partant d'idées dogmatiques préconçues. La science a déjà établi quelques points importants de nature à changer nos conceptions sur la valeur de l'enseignement tel qu'on le distribue presque partout aujourd'hui.

C'est ainsi que l'on prouve que notre système d'éducation res-

tera incomplet aussi longtemps qu'on n'aura pas fait une plus large place à *l'activité volontaire*. Il ne suffit pas de communiquer des connaissances, de bourrer, de gaver. L'élève n'assimile les connaissances que s'il a le temps et l'occasion de réagir. Nous agissons sans relâche sur les nerfs sensitifs et nous laissons l'appareil moteur dormir. De là le manque de volonté — puisque la volonté a pour origine le mouvement — chez beaucoup d'enfants et d'adultes. Les connaissances qui restent sans application sont sans valeur. Toute notion nouvelle qui ne donne pas lieu de la part de l'élève à une réaction est vouée à la stérilité, s'il n'a pas l'occasion de l'exprimer à son tour, par la parole, par le chant, par le dessin, par l'écriture, le dessin ou les travaux manuels ou encore par le geste. « Toutes les idées nouvelles, dit Lay, que l'enseignement communique doivent aboutir à l'expression, à l'action. Là où l'organisation de l'école et le maître ne tiennent qu'un compte insuffisant de ce principe fondamental, les élèves souffriront dans leur mentalité, non seulement pendant la scolarité, mais pendant la vie entière ».

C'est ainsi que, se basant sur ce principe psychologique essentiel, qui suppose dans le développement des facultés intellectuelles trois actes : *l'excitation* (impression sensible, intuition); *l'association* (fusion des nouvelles impressions avec celles qui existent déjà dans le cerveau) et la *réaction*, provoquée par les phénomènes moteurs, Lay admet trois étapes principales dans la marche de l'enseignement. 1° impression, action ou intuition; 2° adaptation, association, assimilation; 3° expression, réaction, reproduction. Remarquons en passant que cette marche diffère très peu de celle adoptée par les adeptes de la méthode herbartienne.

Ayant ainsi exposé les données générales du problème, il sera plus facile, de descendre maintenant dans les détails de la didactique de la langue maternelle.

CHRONIQUE SCOLAIRE

XXIII^{me} cours normal suisse de travaux manuels, à Sion du 13 juillet au 8 août 1908. — La Société suisse pour l'extension des travaux manuels dans les écoles de garçons organise, à Sion, du 13 juillet au 8 août 1908, le **XXIII^e**

cours normal suisse des travaux manuels avec l'appui financier de la Confédération et sous la haute surveillance du Département de l'Instruction publique du canton du Valais.

But général. — Les travaux manuels ont pour but d'apprendre à l'élève à observer et à penser. Ils font appel à l'activité propre et personnelle de l'enfant pour lui donner avec le savoir, le pouvoir, c'est-à-dire des connaissances réfléchies en même temps qu'une dextérité générale. Les cours mettront les participants à même d'enseigner les travaux manuels rationnellement. Les participants recevront aussi des renseignements pratiques sur l'organisation d'ateliers scolaires, sur les matières premières et l'outillage.

Division et durée des cours, finance d'inscription. — Le cours comprendra : a) Le cours élémentaire, du 13 au 30 juillet, coût 50 fr. ; b) Le travail en bois naturel, du 31 juillet au 8 août, coût 20 fr. ; les deux sections 65 fr. Ces quatre derniers : le cartonnage, le travail du bois à l'établi, la sculpture et le modelage, du 13 juillet au 8 août, coûtent chacun 65 fr.

Inscriptions. — Les inscriptions se feront au moyen de formulaires spéciaux que les intéressés pourront se procurer auprès de la direction du cours et des Départements cantonaux de l'Instruction publique. D'autres exemplaires de ces formulaires seront à la disposition du corps enseignant dans les expositions scolaires de Berne, de Fribourg, de Lausanne et de Zurich. Les instituteurs qui désirent suivre le cours, adresseront leur demande, *jusqu'au 15 mai 1908 au plus tard*, au Département de l'Instruction publique de leur canton.

Le Directeur du cours, *M. Ed. Oertli, Forchstr. 88, Zurich V*, donnera tous les renseignements complémentaires qui pourraient lui être demandés. Il indiquera, notamment, par circulaire, aux instituteurs inscrits : le lieu et la date de l'ouverture du cours ; le programme et l'horaire journalier ; les outils que chaque participant devra se procurer.

VAUD. Conférences de dessin. — Vendredi 20 mars dernier, ont eu lieu à Echallens, dans la grande salle du Tribunal, deux conférences faites au personnel enseignant du district par *M. Raphaël Lugeon*, professeur. Il s'agissait de renseignements complémentaires à donner en ce qui concerne la nouvelle méthode de dessin, dont le recueil vient d'être mis entre les mains des instituteurs et institutrices vaudois. Recueil superbe, qui fait honneur à ses auteurs d'abord, ainsi qu'aux éditeurs et relieurs qui l'ont offert au public sous une forme aussi riche qu'élégante.

La séance du matin fut ouverte par *M. l'adjoint Henchoz*, lequel présenta l'éminent conférencier au personnel enseignant. *M. Lugeon* commença aussitôt son exposé et définit en quelques mots rapides ce que doit être l'enseignement du dessin. Voici le plan des idées exprimées par lui à ce sujet :

- 1^o Le dessin ;
- 2^o Son universalité et son importance ;
- 3^o Son rôle éducatif ;
- 4^o Les origines du dessin ;
- 5^o Le dessin chez les enfants ; son caractère symbolique ;
- 6^o Ce qu'il faut faire pour développer le goût chez nos écoliers.

M. Lugeon fit ensuite à ses auditeurs plusieurs séries de leçons-types à donner dans les trois degrés des écoles primaires et conformes à celles qui sont contenues dans le *Guide méthodique* dont il est l'un des auteurs. Ce que nous ne pouvons pas rendre, c'est le langage courtois, élégant et plein d'un humour discret en lequel le conférencier donna ses indications. Doué d'une science complète en la matière autant que d'un tact exquis, il ravit l'assemblée par ses explications claires et précises et prit le cœur de chacun par la bonne grâce avec laquelle il se fit écouter.

Un banquet servi à l'Hôtel-de-Ville réunit tous les participants au milieu de la journée. Au cours du repas de cordiales paroles furent échangées. M. Henchoz invita les instituteurs présents à pousser leurs vivats en l'honneur du chef du département, M. Camille Décoppet, auquel le pays doit tant de progrès dans le domaine de l'enseignement.

A notre chef du département si dévoué à l'école en général et aux instituteurs en particulier, à son représentant auprès de nous, M. L. Henchoz, notre ami autant que notre supérieur, à M. R. Lugeon, l'artiste distingué, l'inoubliable conférencier; à tous ceux qui ont travaillé pour nous procurer cette agréable journée, nous adressons un respectueux et cordial merci. E. A.

BERNE. Classe spéciale d'allemand à l'école secondaire des garçons de la ville de Berne. — Afin de faciliter l'étude de l'allemand aux jeunes gens qui viennent à Berne, la ville et le canton ont créé, en 1897, à l'école secondaire des garçons, une classe spéciale toujours plus appréciée et qui ouvrira à Pâques un nouveau cours.

Les élèves subissent un examen d'admission. Ceux qui possèdent déjà des connaissances qui leur permettent de suivre avec fruit l'enseignement d'une classe allemande sont immédiatement enrôlés dans la classe correspondant à leur âge et ont, en outre, cinq leçons d'allemand par semaine dans la classe spéciale, où ils sont, en outre, astreints à un cours préparatoire de vingt à vingt-deux heures par semaine. A la fin de ce premier trimestre, ils subissent un nouvel examen et sont à leur tour tenus de suivre les cours de l'école secondaire, tout en continuant à recevoir, dans la classe spéciale, leurs cinq leçons d'allemand par semaine. Ils peuvent, en outre, s'il le désirent, prendre des leçons facultatives d'anglais et d'italien, qui font partie du programme de l'école.

L'enseignement à l'école secondaire est gratuit. La finance d'entrée réglementaire est de 5 fr. pour tous les élèves. L'écolage du cours préparatoire est fixé par la direction de l'école et dépend du nombre des élèves. Ce cours est également subventionné par l'Etat et la Commune. L'écolage de la classe spéciale est de 25 francs par année, plus la finance d'entrée de 5 fr., mentionnée plus haut.

Sur la demande des parents, le maître de la classe spéciale procure aux élèves chambre et pension dans de bonnes familles.

Les inscriptions sont reçues par le directeur de l'école secondaire des garçons de la ville de Berne.

REVUE DE LA SUISSE ALLEMANDE

Dans une de mes dernières revues, j'avais annoncé que les instituteurs du canton de *Nidwald*, en présence de la sourde oreille que faisait l'Etat, s'étaient

adressés aux communes pour obtenir une augmentation de traitements. Mais leur espoir a été déçu. La réponse fut négative sur toute la ligne.

Dans le canton de *Glaris*, la Société cantonale des instituteurs, dans un mémoire fort bien motivé, envoyé à toutes les commissions scolaires du canton, demande aussi, en présence du renchérissement constant de la vie, une élévation du minimum du traitement accordé par les communes. Le mémoire rend surtout attentif aux inconvénients qui résulteraient du fait qu'un nombre toujours plus grand de jeunes gens se détournent de la carrière pédagogique, parce que, dans d'autres professions, ils sont mieux payés.

Le canton de *Zurich*, qui a augmenté les traitements du corps enseignant il n'y a pas même quatre ans, a vu se produire le même mouvement en faveur d'une allocation extraordinaire pour parer au renchérissement. Mais la demande des instituteurs est venue trop tard pour être prise en considération pour l'exercice courant. Le chiffre nécessaire dépasserait du reste la compétence du Grand Conseil et exigerait une votation populaire. Dans une nouvelle requête, le comité de la Société des instituteurs demande un supplément extraordinaire seulement pour les maîtres n'ayant pas 3000 fr. de traitement, calculé de façon à ce que la somme ne dépasse pas la compétence de l'autorité cantonale. De cette manière, les allocations pourraient être payées déjà pour l'exercice en cours.

Dans *Bâle-Campagne*, j'ai déjà eu l'occasion de signaler la même demande, adressée au Grand Conseil. Mais elle n'a pas eu de succès. C'est-à-dire que la commission du budget voulait allouer 100 fr. aux maîtres des collèges régionaux (*Bezirksschulen*), qui sont fonctionnaires de l'Etat, et renvoyer les instituteurs primaires aux communes. Mais le Grand Conseil a écarté cette proposition. Le corps enseignant doit prendre patience et espérer que la nouvelle loi scolaire qui va être élaborée améliorera sa situation. Car, après le rejet, par 6316 voix contre 4702, d'un premier projet, l'autorité législative a invité le Conseil d'Etat à en présenter un nouveau dans lequel il sera tenu compte des objections soulevées par le premier. Pour réunir les matériaux nécessaires, un questionnaire a été adressé à toutes les communes. Elles devront se prononcer sur des questions concernant le traitement, les augmentations pour années de service, la pension de retraite, la création d'un Conseil d'éducation, l'enseignement secondaire, etc. Cette enquête ne peut qu'être utile, et c'est par elle qu'il eût fallu commencer, avant d'aller au-devant d'un premier échec.

A *Bâle-Ville*, la commission du budget s'est émue devant les dépenses occasionnées par les établissements d'instruction publique ; dans les cinq dernières années, elles ont augmenté d'un million. Divers remèdes ont été proposés. Le premier : faire payer une finance par les familles aisées qui envoient leurs enfants à l'école enfantine, au lieu de la gratuité complète, a été écarté par le Grand Conseil. Le deuxième consiste à faire payer une finance scolaire aux parents étrangers dont les enfants fréquentent les écoles de la ville. Il y en a 565, qui exigent une dépense de 101 827 fr. Un troisième remède, consistant à réduire le nombre des leçons (14 et 18 au lieu de 20-24) dans les deux premières années de l'école primaire, sera étudié par le Conseil d'Etat, en même temps que le deuxième, cité plus haut.

Enfin, cette autorité a reçu plein pouvoir pour ériger en Ecole de commerce la

division commerciale de l'École réale supérieure ; elle va y ajouter une quatrième année et en séparer la direction de celle de l'école réale.

Le Grand Conseil du canton de *Schaffhouse* a adopté, à l'unanimité moins deux voix, une loi réglant les traitements du corps enseignant. Les maîtres primaires toucheront 2000 fr., plus 500 fr. d'augmentation pour années de service, au lieu de 1400-1800 fr., plus 200 fr. Le traitement des maîtres secondaires, actuellement de 2400 fr. plus 200 fr., sera porté à 2800 fr. plus 500 fr. Le maximum des augmentations pour années de service sera atteint après vingt ans. Ces chiffres dépassent ceux fixés par le Conseil d'Etat. La commission du Grand Conseil et celui-ci lui-même les ont augmentés. La loi, qui doit entrer en vigueur le 1^{er} mai prochain, aura encore à subir l'épreuve de la votation populaire, dont le résultat, vu l'unanimité du Grand Conseil, ne fait cependant pas de doute.

La pétition des *instituteurs soleurois*, tendant à élever le minimum (1000 fr.) de leur traitement, a été accueillie favorablement par le Grand Conseil et il y a espoir de le voir adopter le chiffre proposé de 1800 fr. Seulement, cela nécessite une révision de la Constitution, qui fixe le chiffre de 1000 fr. Pour aller plus vite en besogne, il a été décidé de liquider tout d'abord cette augmentation du traitement et d'entreprendre ensuite seulement la révision de la loi scolaire dans son ensemble.

Le 26 janvier, les électeurs de *Schwyz* ont repoussé la nouvelle loi scolaire par 3424 non contre 1801 oui. Sept communes seules l'ont acceptée ; une l'a repoussée par 458 non contre 5 oui. La principale cause du rejet doit être cherchée dans les dispositions plus sévères pour réprimer les absences non justifiées. Dans plusieurs communes, il n'y a actuellement aucun contrôle des amendes prononcées.

Dans le canton des *Grisons*, aucun instituteur primaire ne sera breveté l'année prochaine, par suite de l'introduction d'une quatrième année d'études. Et comme maintenant déjà beaucoup de communes ont de la peine à se procurer des instituteurs, le Département de l'Instruction publique les invite à prendre les mesures pour parer à la situation. Le meilleur remède serait l'augmentation des traitements, d'autant plus que l'affluence à l'École normale, par suite de l'adjonction d'une quatrième classe, a été moins forte. Y.

VARIÉTÉ

Les sports d'hiver en Suisse. — La grande mode des sports d'hiver nous est venue de Norvège avec les skis, il n'y a guère que quelques années ; mais nous pouvons dire à présent que l'élève a dépassé le maître, et que la Suisse est devenue le premier pays des sports d'hiver. — Entraînés par le courant des étrangers enthousiastes de nos hautes montagnes, tout le peuple suisse arrivera peu à peu à s'intéresser à la luge, au patin, ou au ski, et nous voyons en cela un moyen, et non des moindres, de nous maintenir une race forte, vigoureuse et énergique. De leur côté, les hôtels ont fait des dépenses énormes, parfois de véritables prodiges pour attirer chez eux sportmen et excursionnistes, et nous devons constater qu'en maint endroit ils y ont pleinement réussi.

Nous avons reçu un petit guide spécial illustré, tiré sur papier glacé, des sports d'hiver en Suisse, avec carte manuel de ski, renseignements sur les hôtels, et les stations hivernales ; nous avons du plaisir à voir que notre région y est en bonne place, et nous recommandons ce guide à nos lecteurs. En se recommandant de notre revue, ils pourront l'obtenir gratuitement en s'adressant à l'éditeur, E. Froreisen, 7, rue Croix-d'Or, Genève (joindre à la demande, un timbre de fr. 0,10 pour l'expédition).

PARTIE PRATIQUE

LEÇON DE CHOSES

La perce-neige.

Famille des amaryllidées. Plantes herbacées à racines bulbifères, feuilles radicales engainantes. La fleur, enveloppée dans une spathe avant son épanouissement, est terminale. Périclanthe pétaloïde, tubuleux à la base, à base partagé en 6 divisions, 6 étamines à filets libres, ovaire simple à trois loges surmonté d'un style simple, terminé par un stigmate trilobé.

Matériel : Fleurs et plantes.

L'introduction se fera au gré de la maîtresse.

(Nous nous bornons à donner ici une série d'observations que les enfants, guidés par les remarques et les questions de l'institutrice, devront faire eux-mêmes. Il va sans dire que chacun d'eux aura une fleur à disséquer.)

ASPECT. — Fleur blanche, unique, inclinée, en forme de clochette. Feuilles vertes, étroites et allongées sortant d'un petit oignon.

OBSERVATIONS. — L'oignon un peu plus allongé que nos petits oignons comestibles, garni de racines à sa base, a passé l'hiver en terre. De cet oignon sortent la hampe ou queue de la fleur et les feuilles qui sont toujours par deux. Cette queue et ces feuilles sont entourées, jusqu'à une certaine hauteur, par une fine, peau blanche qui leur sert de fourreau. Les feuilles ressemblent beaucoup à l'herbe, elles sont cependant légèrement plus larges, plus épaisses et moins pointues au bout.

Près de la fleur se trouve une petite feuille très fine que l'on dirait en papier de soie et qui enveloppait le bouton encore trop délicat pour recevoir directement la pluie ou la neige.

A partir de cette petite feuille la queue, très amincie, se courbe et se termine par la fleur. Cette fleur a trois pétales blancs, allongés et souples, séparés les uns des autres. A l'intérieur trois autres pétales verts et blancs à bouts festonnés, alternent avec ceux du bord. Ces trois pétales courts et fermes, serrés les uns contre les autres, forment une sorte de tuyau. Au fond de ce tuyau il y a six étamines qui entourent le style.

Au-dessous, se trouve l'ovaire qui contient la graine. Cet ovaire est arrondi et vert.

La perce-neige fleurit alors qu'il y a encore de la neige, de là son nom. Elle n'a pas de parfum. Nous l'aimons parce qu'elle est jolie et qu'elle est une des premières fleurs du printemps.

A. Bd.

GRAMMAIRE ET ANALYSE

Le chat de la vieille femme.

Livre de lecture, II^{me} degré, n^o 148, (1^{er} degré) 1^{er} exercice, analyse grammaticale. (2^{me} degré) 2^{me} exercice, analyse logique. Pour cette dernière, faire copier le morceau en mettant à la ligne les diverses propositions; indiquer si elles sont indépendantes, principales, complétives.

Exemple : Je vis un jour, sous une porte cochère, une pauvre femme : *Proposition principale* ; qu'entourait un cercle de badauds. *Proposition complétive*, etc.

3^{me} exercice. QUESTIONS. — Qu'est-ce qu'un drame ? Quels sont les adjectifs dérivés de *femme*, *cercle*, *terre*, *corps*, *drame*. Quel est le pluriel de *matou* ? Rappelez la règle des noms en *ou* avec les *exceptions*.

Conjuguez *rire*, *essayer* à l'imparfait de l'indicatif et au conditionnel présent.

Conjuguez *s'asseoir* aux quatre temps simples du mode indicatif.

Donnez le sens des expressions : vivre ensemble comme chien et chat ; avoir un chat dans la gorge ; quand le chat n'y est pas, les souris dansent ; chat échaudé craint l'eau froide ; acheter chat en poche.

RÉPONSES. — *Drame* signifie un événement triste ou terrible.

Adjectifs dérivés : femme, efféminé ; cercle, circulaire ; terre, terrestre ; corps, corporel ; drame, dramatique.

Le *pluriel de matou* est *matous* ; les noms en *ou* prennent un *s* au pluriel ; il faut en excepter sept qui se terminent par *x*.

Rire : je riais, nous rions ; je rirais, nous ririons.

Essayer : J'essayais, nous essayions ; j'essaierais, nous essaierions.

S'asseoir : je m'assieds, nous nous asseyons ; je m'asseyais, nous nous asseyions ; je m'assis, nous nous assimes, etc. Futur. Je m'assiérai, nous nous assiérons.

Vivre comme chien et chat : vivre en mauvaise intelligence.

Avoir un chat dans la gorge : être enrôlé ; acheter chat en poche : c'est acheter un objet sans l'avoir vu auparavant ; etc., etc. C. FAILLETTAZ.

DICTÉE ET COMPOSITION

Tempête de neige.

Quel temps de neige !

Le vent fait rage sur le grand plateau nu que rien n'abrite contre ses rafales ; il siffle, mugit, tourbillonne, balayant toutes les crêtes et semblant prendre un malin plaisir à dépouiller la pauvre terre gelée du grand manteau sous lequel elle se cache. Parfois, chassant devant lui des nuages d'une fine poussière de neige, il l'amoncelle dans certains endroits pour en former ces barres perfides qu'on nomme, dans les montagnes de Neuchâtel, des menées, et dans lesquelles plus d'un pauvre voyageur a failli perdre la vie. Puis bientôt, cherchant d'autres jeux, ce brutal s'élançe avec une impétuosité sauvage contre le malheureux sorbier qui s'élève solitaire au milieu du plateau, le secouant, le tordant, l'ébranlant jusqu'à la racine, et ne lui laissant un instant de relâche que pour recommencer avec une nouvelle frénésie.

Il essaie bien aussi de se déchaîner contre la bonne vieille maison qui s'abrite là-bas au fond de sa combe ; mais, ici, bernique ! La solide muraille de pierre, percée seulement de trois fenêtres étroites comme des meurtrières, soutient impassible tous les assauts. Le vent courroucé a beau se précipiter en hurlant, il se brise toujours de nouveau aux angles de la façade, et ne parvient pas même à

arracher un bardeau ou à faire battre dans leurs gonds les volets, bien fixés à la muraille par un solide crochet de fer.

T. COMBE (*Croquis montagnards*).

Sujets à développer : 1. Une bourrasque. — 2. Une averse orageuse. — 3. Les giboulées de mars.

Un hameau de pêcheurs.

La Petite Rive et la Grande Rive sont habités par une robuste population de bateliers et de pêcheurs. A l'ombre des noyers, les bateaux sont tirés sur la grève ; les pêcheurs les radoubent ; la noire fumée du goudron monte en spirales. Plus loin, sèchent des filets ; les femmes et les filles, la navette à la main, les inspectent, attentives à renouer la maille emportée. Des bandes d'enfants dégueuillés, mais lestes et bien pris, jouent sur la grève, nagent, pêchent à la ligne, ou s'exercent à ramer.

Le petit poisson côtoie la rive par essaims, ou dort à la surface de l'eau. Lorsque la bise souffle, les barques parties de Bouveret et de Meillerie filent rapidement vers Genève, seules ou de conserve ; si le calme se fait, les bateliers jettent une corde sur la rive et remorquent l'embarcation lourdement chargée. Rien de gracieux comme la double voile latine de ces barques aperçues dans le lointain ; on dirait les ailes d'un papillon.

Cette population fait presque toute la navigation du lac ; elle monte de grandes barques pontées et à fond plat, ayant les flancs renflés et la proue terminée par une haute pointe ; on les construit en chêne ou en mélèze ; leur forme, constamment la même, remonte sans doute à une très haute antiquité. La vie de ces bateliers est très dure, inégale, mêlée de fatigues excessives, endurées au vent, à la pluie, et de jours de chômage au cabaret.

Rodolphe REY (*Genève et les rives du Léman*).

Sujets à développer : 1. Un village du vignoble. — 2. Mon village. — 3. Leysin.

Les montagnes de la Suisse.

Tantôt d'immenses rochers pendaient en ruines au-dessus de ma tête ; tantôt de hautes et bruyantes *cascades* m'inondaient de leurs épais brouillards ; tantôt un *torrent* éternel ouvrait à mes côtés un *abîme* dont les yeux n'osaient sonder la profondeur. Quelquefois je me perdais dans l'obscurité d'un bois touffu ; quelquefois, en sortant d'un gouffre, une agréable prairie réjouissait tout à coup mes regards. Un mélange étonnant de la nature cultivée montrait partout la main des hommes, où l'on eût cru qu'ils n'avaient jamais pénétré : à côté d'une *caverne*, on trouvait des maisons, on voyait des *pampres* secs où l'on n'eût cherché que des *ronces* ; des vignes dans des terres éboulées, d'excellents fruits sur des rochers, et des champs dans des précipices.

Ce n'était pas seulement le travail des hommes qui rendait ces pays étranges si bizarrement *contrastés* : la nature semblait encore prendre plaisir à s'y mettre en *opposition* avec elle-même, tant on la trouvait différente en un même lieu, sous divers aspects. Au levant, les fleurs du printemps ; au midi les fruits de l'automne ; au nord les glaces de l'hiver ; elle réunissait toutes les saisons dans le même instant, tous les climats dans le même lieu, des terrains contraires sur le

même sol, et formait l'accord inconnu partout ailleurs des productions des plaines et de celles des Alpes.

J.-J. ROUSSEAU.

EXERCICES. — 1. Expliquez cascades et donnez un diminutif de ce mot. — 2. Quelle est la racine de caverne ? — 3. Donnez quatre mots de la même famille ? — Expliquez pampre et donnez huit mots relatifs à l'idée de vigne. Analysez logiquement le premier membre de phrase du second alinéa.

ÉCONOMIE DOMESTIQUE

Les raccommodages (*Ecole de filles*)

Plan. — 1. Exposez les inconvénients qui résultent de l'ignorance d'une mère de famille qui ne sait raccommoder ni le linge, ni les vêtements. 2. Leur opposer les avantages de cette connaissance. 3. Résolutions à prendre ou conseils à donner.

Développement. — C'est un véritable malheur pour un ménage lorsque la mère; de famille ne sait raccommoder ni le linge, ni les vêtements.

Dès qu'une petite déchirure se produit sur une robe ou un pantalon, elle ne peut réparer immédiatement le dégât qui, bientôt, devient plus considérable; la déchirure s'agrandit et il faut poser une pièce sur le vêtement ou le remplacer; c'est-à-dire avoir recours à la couturière ou au marchand de vêtements.

Dans ce cas comme dans l'autre, grosse dépense pour le ménage s'il est peu fortuné; et songez qu'avec un peu d'habileté et une pelote de fil, cette grosse dépense eût été facilement évitée. D'ailleurs on ne peut avoir en permanence chez soi la couturière; en attendant sa venue, le père, la mère, les enfants devront porter du linge et des habits débordés par ci, éraillés par là, agrémentés d'accrocs un peu partout. Supposez que, chose probable, le père de famille ait un peu d'ordre et d'amour-propre, il sera naturellement très mécontent de sa ménagère et ne lui épargnera pas les reproches. On voit donc que la femme, lorsqu'elle ne sait pas raccommoder, introduit avec elle, dans sa maison, le désordre, la dépense inutile et la discorde.

2. Supposez, au contraire, que cette ménagère ait eu le bon sens d'apprendre à raccommoder pendant sa jeunesse. Oh! alors l'aspect de son intérieur change complètement. Elle répare soigneusement les dommages que l'usure ou les accidents font au linge et aux vêtements de la famille; de cette façon, ceux-ci durent longtemps, avec un air de propreté qui plaît aux yeux; le budget de la maison n'est pas épuisé par de fréquents achats, et le père de famille, heureux de voir les siens vêtus convenablement quoique avec économie, s'attache chaque jour davantage à tous les siens. Il faut donc que toutes les jeunes filles qui ont quelque souci de leur avenir s'appliquent sous la direction de leur mère à devenir des raccommodeuses habiles et vigilantes. Qu'elles ne dédaignent pas ces soins vulgaires parce que c'est d'eux que dépendent en partie leur aisance et leur bonheur à venir.

C. FAILLETTAZ.